



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Vente de matériel réformé

Rapport n° CP/2014/419

Service gestionnaire :

Service exécution et qualité comptables

Résumé :

Le présent rapport a pour objet la vente de matériels réformés, propriété du Département du Bas-Rhin.

Il est proposé de mettre en vente divers véhicules, matériels et équipements exploités par le Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans par l'intermédiaire de France Domaine qui procèdera par voie d'adjudication avec publicité au plan national.

La liste de ces véhicules et matériels figure en annexe.

Les biens reçus en affectation du budget principal font l'objet d'un retour d'affectation pour la cession.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le déclassement du matériel figurant dans la liste annexée ;
- en autorise la vente dans les conditions prévues dans l'annexe jointe.

Strasbourg, le 20/05/14

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL